

Exercice 2007 - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par délibération du 14 juin 2007, vous m'avez accordé, pour la durée du mandat, les pouvoirs nécessaires pour accomplir certaines opérations de gestion courante.

Conformément à l'article L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous fais part des opérations effectuées à ce titre :

I - Conventions

Conventions de mise à disposition gracieuse de locaux municipaux entre la Ville de Besançon et :

- l'Association «Les Roms des Balkans» pour la mise à disposition d'un local municipal situé 23 avenue de Bourgogne, du 28 septembre 2007 au 30 juin 2008 pour l'exercice de la musique et des danses folkloriques,

- l'Association ADAPEI pour la mise à disposition d'un local municipal situé 23 avenue de Bourgogne du 17 septembre 2007 au 30 juin 2008 pour l'atelier du Foyer Marceau,

- l'Association Sauvegarde Karaté Club pour la mise à disposition d'un local municipal situé 20 rue de Fribourg, du 17 septembre 2007 au 30 juin 2008 pour l'exercice du karaté,

- l'Association Un Sourire pour l'Enfant Rwandais pour la mise à disposition d'un local municipal situé 20 rue de Fribourg, du 7 octobre 2007 au 30 juin 2008 pour l'exercice de danses traditionnelles, d'une chorale, de cours de langue et de civilisation rwandaise,

- le Comité de Quartier de Planoise pour la mise à disposition d'un local municipal situé 5 avenue de Bourgogne, du 14 septembre 2007 au 30 juin 2008 pour les activités scrabble et échec,

- l'Association Famille à Cœur pour la mise à disposition de la salle Rembrandt du 22 septembre 2007 au 30 juin 2008 pour un atelier de création de carte postale et enluminure, de l'alphabétisation et du soutien scolaire,

- l'Association France Palestine Solidarité pour la mise à disposition de la salle Rembrandt du 13 septembre 2007 au 30 juin 2008 pour l'organisation de réunions,

- l'Association Raids 25 pour la mise à disposition de la salle Rembrandt du 17 septembre 2007 au 30 juin 2008, pour l'organisation de réunions.

II - Finances

Création de régies

1) Une régie de recettes a été instituée à la Maison de Quartier de Planoise pour le compte des associations «Le Théâtre de l'Espace» et «Les Amis du Cylindre» afin de permettre l'encaissement des sommes provenant des réservations aux spectacles qu'elles organisent.

2) Une régie de recettes a été instituée en vue de procéder à l'encaissement des sommes provenant des entrées à la patinoire mobile incluant la location des patins qui sera installée Place Granvelle du vendredi 14 décembre 2007 au dimanche 6 janvier 2008 inclus dans le cadre des animations de Noël.

III - Contentieux

- Affaire Groupe 1000-Ruggeri - Défense des intérêts de la Ville dans le cadre d'un recours indemnitaire intenté le 29 octobre 2007 devant le Tribunal Administratif par les Sociétés Groupe 1000 et Ruggeri qui estiment avoir subi un préjudice dans le cadre du règlement financier des prestations exécutées pour le parking Marché Beaux-Arts. La Société Groupe 1000 demande la condamnation de la Ville à lui verser la somme de 509 630,79 € au titre de pénalités de retard irrégulièrement appliquées, la somme de 52 753,22 € au titre de révisions de prix, la somme de 33 857,49 € au titre de prestations non réglées, la somme de 475 507 € au titre des préjudices subis. La Société Ruggeri demande la condamnation de la Ville à lui verser la somme de 1 172 285 € tous préjudices confondus.

IV - Marchés passés dans le cadre des procédures formalisées

| Objet du marché | Date de la CAO | Titulaire du marché (nom - code postal - localité) | Montant du marché en précisant HT ou TTC (mini-maxi si marché à bons de commande) |
|--|--------------------------|---|--|
| Renouvellement, renforcement et extension du réseau d'eau potable pont de Montrapon, avenue de la Paix, avenue Faure et Glacis de Griffon | 17/09/2007 | EUROVIA 25200 Montbéliard | 157 736 € HT |
| Chaufferie urbaine Planoise Remplacement du générateur G5 Lot 3 raccords hydrauliques - électricité | 12/03/2007 | ELYO 25051 Besançon Cedex | 498 494 € HT |
| Chaufferie urbaine Planoise Remplacement du générateur G5 Lot 2.1 démolition chaudière | 04/05/2007 | CUENOT DEMAT 25560 Bannans | 35 000 € HT |
| Chaufferie urbaine Planoise Remplacement du générateur G5 Lot 2.2 gros œuvre | 04/05/2007 | TRIOME 25008 Besançon Cedex | 90 930 € HT |
| Chaufferie urbaine Planoise Remplacement du générateur G5 Lot 2.3 gros œuvre | 04/05/2007 | SMAC 25320 Chemaudin | 36 695 € HT |
| Chaufferie urbaine Planoise Mise en conformité des installations Lot 2 ventilation désenfumage | 25/05/2007 | SMAC 25320 Chemaudin | 87 745 € HT |
| Contrôle d'exploitation des délégations de service public du chauffage urbain et gaz | 08/06/2007 | SOLVING France 75008 Paris PÖYRY 78182 Saint Quentin | 332 750 € HT |
| Création chaufferie bois et réseau de chaleur enterré au GS Fontaine-Ecu Lot n° 1 : Chaufferie Lot n° 2 : Gros œuvre Lot n° 3 : Métallerie | 25/05/2007 06/07/2007 | IMHOFF - 88000 Epinal TRIOME - 25000 Besançon VERDET - 25000 Besançon | 244 989 € HT 71 176 € HT 12 797 € HT |

| | | | |
|--|------------|------------------------------|-----------------------------|
| Rénovation chaufferies et remplacement chaudières murales Lot n° 1 : Rénovation 4 chaufferies Lot n° 2 : Regroupement de 2 chaufferies Lot n° 3 : Remplacement de 4 chaudières murales Lot n° 4 : Remplacement de 4 chaudières murales | 04/05/2007 | EIMI - 25480 Ecole -Valentin | 97 534 € HT |
| | 08/06/2007 | | EIMI - 25480 Ecole-Valentin |
| | | CHENE - 25000 Besançon | 28 286 € HT |
| | | CHENE - 25000 Besançon | 27 884 € HT |

V - Marchés à procédure adaptée d'un montant égal ou supérieur à 30 000 € HT

| Objet du marché | Date du marché | Titulaire du marché (nom - code postal - localité) | Montant du marché en précisant HT ou TTC (mini-maxi si marché à bons de commande) |
|--|----------------|--|--|
| Renouvellement de la conduite d'eau potable et de l'éclairage public impasse BUHLER | 09/10/2007 | EUROVIA 25200 Montbéliard | 31 233,00 € HT |
| Renouvellement de la conduite d'eau potable rue Roger Martin du Gard | 09/10/2007 | SARL HEITMANN ET FILS 25410 Velesmes-Essarts | 69 467,61 € HT |
| Fourniture de compteurs d'eau dans le cadre de leur renouvellement | 11/10/2007 | SAPPEL SAS 68304 Saint-Louis Cedex | 75 870,00 € HT |
| Etudes prospectives sur la desserte énergétique sur le secteur de Planoise et sur la ZAC des Hauts du Chazal | 30/10/2007 | PÖYRY ENERGIE 78182 Saint Quentin en Yvelines Cedex | 65 541 € TTC |

Le Conseil Municipal est invité à en prendre acte.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, donne acte de ce bilan à M. le Maire.

Récépissé préfectoral du 20 décembre 2007.